



Partenariats Hubert Curien (PHC) 2023

TOUBKAL Partenariat franco-marocain

Synthèse élaborée par:
Service de la Recherche,
de la Coopération et des Stages

Le partenariat Hubert Curien (PHC) en sa version marocaine: PHC TOUBKAL

TOUBKAL est le **Partenariat Hubert Curien (PHC)** franco-marocain. Il est mis en œuvre et financés, en France, par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), et au Maroc par Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) en partenariat avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST).

Les appels à candidatures pour des **projets de trois ans** sont lancés annuellement et simultanément dans les deux pays.

Qu'est ce qu'un partenariat de recherche au sens de PHC?

Un partenariat PHC Toubkal est un **projet de recherche**, établi conjointement par deux équipes de recherche, l'une française, l'autre marocaine, qui bénéficient après évaluation du **soutien financier** des deux instances partenaires .

L'objectif des PHC est de développer **les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche** des deux communautés scientifiques appartenant à des établissements d'enseignement supérieur (EES), en favorisant les nouvelles coopérations.

Sur quoi porte le soutien financier PHC?

Les **soutiens financiers PHC Toubkal** sont destinés à financer la mobilité des chercheurs et de doctorants en cotutelle dans le cadre de projets présentés conjointement par une ou plusieurs équipes françaises et marocaines.

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent donc impérativement être consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant

Critères de sélection PHC

Après vérification de l'éligibilité des propositions, chacune des instances partenaires mène une expertise des dossiers déposés.

Outre **l'excellence scientifique** et l'attention particulière apportée **aux sujets réellement novateurs**, les principaux critères d'appréciation sont les suivants :

- La compétence de l'équipe française à mener à bien le projet,
- La nature nouvelle de la coopération,
- La nécessité pour l'équipe française de travailler avec le partenaire étranger,
- La complémentarité des équipes,
- Le transfert mutuel de compétences,
- Les retombées scientifiques ou industrielles prévisibles,
- La participation de doctorants et/ou de jeunes scientifiques à la mobilité.

Critères d'éligibilité des équipes

- Le PHC Toubkal est ouvert à tous les établissements de recherche qu'ils relèvent des universités ou non. Des critères seront appliqués strictement, aussi bien sur la forme que sur le fond, afin de procéder à une sélection équitable des propositions.
- Impliquer dans le projet **un ou deux doctorants de nationalité marocaine** en cotutelle âgés de moins de 30 ans au démarrage du projets. Ces doctorants seront soutenus pendant les 3 ans du projet par une bourse de mobilité en France ;
- Le dossier de candidature devra comprendre un **engagement formel** écrit des co-directeurs à mettre en place les cotutelles;
- Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables du programme dans leurs pays respectifs sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire ;

Critères d'éligibilité des équipes

- Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables du programme dans leurs pays respectifs sont déclarés recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer auprès de leur partenaire ;
- Le dossier scientifique doit être rédigé en **français** ;
- Le dossier scientifique doit comporter la bibliographie, les schémas et références et les CV de tous les participants au projet (fichier PDF à joindre sur la plateforme Campus France) et il ne doit pas excéder **30 pages sous peine d'irrecevabilité** ;
- Les CV des porteurs, des étudiants et des participants au projet ne doivent pas excéder **1 page sous peine d'irrecevabilité** ;

Critères d'évaluation des projets PHC

- ✿ Les **thématiques prioritaires** répondant aux grandes orientations fixées par le comité mixte et comprennent, entre autres : Industrie aéronautique et automobile, transport, logistique et technologie avancée ; Santé (priorité Covid-19), environnement et qualité de la vie ; Sciences humaines et sociales et défis contemporains de la société marocaine.
- ✿ D'autres éléments seront pris en compte dans l'évaluation du projet : Qualité scientifique du projet et des équipes. Intérêt de la coopération et complémentarité des équipes de recherche. Perspectives de structuration ou de valorisation du projet.
- ✿ Les partenariats avec les entreprises et le milieu socio-économique permettant la valorisation des résultats seront particulièrement pris en compte lors de l'évaluation des projets (**joindre une lettre de soutien précisant** l'appui apporté au projet, signée par le ou les acteur(s) socio-économique(s) associé(s)).

Comité de sélection des projets

Un comité mixte composé d'experts et d'institutionnels français et marocains procède aux évaluations scientifiques des projets.

■ **Pour la partie française** : des experts de la Délégation aux Affaires Européennes et Internationales du ministère français de l'Enseignement supérieur (MESRI) et celles des experts français du programme Toubkal; et,

■ **Pour la partie marocaine** : des comités scientifiques du CNRST.

La liste définitive des projets sélectionnés pour 2023 sera diffusée mi-juillet 2022 pour permettre aux équipes retenues de finaliser **le recrutement des doctorants et d'entamer les démarches pour la cotutelle.**

Modalités de fonctionnement (financement)

- Le PHC TOUBKAL finance la mobilité bilatérale et les séjours de formation des doctorants marocains en cotutelle. Il n'a pas vocation à financer la recherche proprement dite ni les équipements éventuellement nécessaires qui doivent être financés par d'autres sources.
- La durée des projets est de trois années et le financement est accordé sur une base annuelle, **impérativement consommé entre le 1er janvier et le 31 décembre** de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.
- Il permet de financer **la prise en charge de la mobilité** entre les deux pays des doctorants et des chercheurs engagés dans le programme et **l'appui logistique de 1500 € au maximum par an**.

Modalités de fonctionnement (Dépenses éligibles)

Le montant moyen des soutiens apportés couvrant les frais de déplacements, de séjour et de logistique, est de l'ordre de **30 000 €** (10 000 € par an) **pendant trois ans**.

■ **Les moyens accordés par la France** couvrent exclusivement le paiement des voyages du co-encadrant/chercheur de l'équipe française au Maroc, et les indemnités de séjour du co-encadrant/chercheur et des doctorants de l'équipe marocaine en France.

■ **Les moyens accordés par le Maroc** couvrent exclusivement le paiement des voyages du co-encadrant/chercheur et des doctorants de l'équipe marocaine, et les indemnités de séjour du co-encadrant/chercheur de l'équipe française au Maroc.

Modalités de fonctionnement (Dépenses éligibles)

SEJOUR (S)					
Statut(s) concerné(s)	Montant des per dem	Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée	Durée exprimée en jour	Complément d'information
Chercheur/Co-encadrant de l'équipe française	750 MAD / jour	Maroc	France → Maroc	7 jours maximum	1 séjour par an
Chercheur/Co-encadrant de l'équipe marocaine	125€ / jour	France	Maroc → France	7 jours maximum	1 séjour par an
Doctorant (s) de l'équipe marocaine	50€ / jour	France	Maroc → France	90 à 180 jours maximum	1 séjour par an
VOYAGE (S)					
Montant(s) voyage(s) en devise		Pays financeur	Pays de départ / pays d'arrivée	Complément d'information	
450 €		France	France → Maroc	1 billet par an	
5 000 MAD		Maroc	Maroc → France	1 billet par an	
APPUI LOGISTIQUE					
Plafond appui logistique en devise		Pays financeur	Complément d'information		
1 500 € maximum par an		France			

Appui logistique (Dépenses éligibles versus Dépenses non éligibles)

Sont éligibles, les dépenses portant sur :

- Acquisition **d'ouvrages, de livres, de documents cartographiques** à destination du partenaire marocain (hors abonnements) ;
- **Frais d'inscription aux colloques** liés à une mobilité des chercheurs du projet ou **d'organisation de colloques** en lien direct avec le projet, ainsi que les frais engagés pour la **publication des travaux réalisés** et dûment enregistrés. **La mention du soutien du PHC TOUBKAL** devra être stipulée ;

Sont inéligibles, les dépenses portant sur :

Le matériel et les logiciels de **bureautique et informatique** (tels que scanners, imprimantes, ordinateurs, cartouches d'encre, graveurs, clés USB, etc.), les **fournitures administratives**, **les frais de secrétariat et de communication**, **les dépenses de carburant** ainsi que tous les biens d'équipement **amortissables** dont le matériel informatique.

Suivi des projets

Le **renouvellement des crédits** pour une seconde année est subordonné à :

- ☐ Une consommation optimale des financements accordés pour la 1ère année ;
- ☐ La soumission d'un **rapport d'étape** mentionnant les résultats scientifiques obtenus (1 page en format libre) et les mobilités effectuées ou prévues avant la fin de l'année en cours ;
- ☐ La rédaction d'un **bilan financier** des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile.
- ☐ **Un rapport final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets.** Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le [modèle de rapport téléchargeable](#) et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

Modalités pratiques de soumission d'un projet

- ☐ Le dépôt de candidature est commun. Il se fait uniquement de manière dématérialisée sur le site de Campus France suivant les modalités de saisie en ligne.
- ☐ Côté marocain, il n'y a pas de formulaire à télécharger. **le partenaire français ouvrira sur le site campus France un compte spécifique pour le PHC Toubkal et transmettra ensuite le mot de passe à son partenaire marocain pour que celui-ci instruisse et complète les éléments du dossier de candidature qui le concernent**
- ☐ Les projets ainsi rédigés conjointement par les deux équipes seront déposés **en ligne sur le site de Campus France sur : <https://www.campusfrance.org/fr/toubkal>**
- ☐ Après le dépôt de candidature sur le site de Campus France, **le partenaire marocain devra obligatoirement adresser au CNRST, un exemplaire papier du PDF généré par la plateforme de candidatures de Campus France portant les signatures autographes du chef d'établissement ou du Président d'Université**

Modalités pratiques de soumission d'un projet

- ✿ Une **copie électronique** du dossier doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse: toubkal@cnrst.ma, **au lundi 16 février 2022**.
- ✿ Une copie papier signée par le chef d'établissement et le président de l'Université est à adresser au **au plus tard le vendredi 18 février 2022** à l'adresse suivante :

Service Coopération et partenariat
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique
Angle Av. des FAR & Av. Allal El Fassi
BP 8027 NU10102 Rabat (Maroc)

Page à joindre au fichier PDF du formulaire PHC Toubkal 2023 généré par Campus France

Un exemplaire papier dûment signé doit obligatoirement être déposé avant le **18 février 2022** auprès du service de coopération du CNRST par le partenaire marocain

Signature du chef du projet
Date

Signature et cachet
du chef de l'institution
Date

Signature et cachet
du Président de l'Université
Date

Diffusion des résultats

Les résultats seront diffusés sur ce site des deux instances partenaires français et marocains (CNRST).

Les responsables de projets ayant déposé un dossier seront informés individuellement du résultat de leur candidature par email uniquement (à l'adresse du compte utilisateur). **Aucun courrier postal ne sera envoyé.**